

ÉDITO

L'année 2010 prend fin. Sur le plan économique et financier, elle aura notamment été impactée par la réforme de la taxe professionnelle. Il nous paraît important que tous, habitants, salariés et chefs d'entreprises puissent comprendre et mesurer les enjeux et changements que cette réforme induit pour l'avenir de notre territoire.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey a multiplié les efforts, ces quinze dernières années, pour démontrer qu'elle était une structure adaptée à une action proche des acteurs économiques, fondée sur la synergie, les liens et l'écoute que favorisent naturellement les relations de proximité.

Il est donc nécessaire de maintenir notre volonté et de renforcer notre réflexion sur l'impact de cette réforme face à l'élaboration de projets efficaces et lisibles pour tous dans des domaines comme la croissance verte, l'innovation au service des nouveaux besoins ou l'insertion.

C'est pourquoi nous persistons dans nos engagements forts en faveur de la création, de l'aménagement ou du renforcement de services et d'outils propres à encourager et entretenir le développement économique de notre territoire.

Mis en exergue lors de notre colloque «Entreprises et Territoires - La voie du fluvial» en septembre dernier, le développement du port de Frouard est à ce titre l'un des enjeux emblématiques de l'implication de notre collectivité et de ses efforts partagés avec ses partenaires.

La fin de l'année est aussi l'heure des analyses, des bilans. Avec la construction des budgets, c'est également celle de la projection dans l'avenir et la volonté de poursuivre les actions engagées et les réflexions sur l'évolution de notre territoire. C'est, dans ce moment privilégié et propice, entre bilan et perspectives, que nous pouvons prendre la mesure des efforts accomplis au regard des engagements voulus.

Enfin, nous adressons tous nos vœux aux entreprises et à leurs salariés installés sur le territoire du Bassin de Pompey, aux artisans, aux commerçants et à tous ceux qui participent ainsi activement à la vitalité de notre bassin de vie.

Bonne fêtes de fin d'année à tous !

Le Président de la
Communauté de Communes
du Bassin de Pompey

Laurent TROGRIC

Le Président
de Val de
Lorraine Entreprendre

Martial MUNIER



Le 17 décembre 2010 de 8 h 30 à 10 h 30, un petit déjeuner est organisé à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey sur le thème de la valorisation technologique.

Inscriptions auprès de Sara DUEZ :
sduetz@cc-bassinpompey.fr



Les 20 ans du CAREP

Un hommage unanime au travail accompli a été rendu par plus de 200 personnes qui étaient présentes le 21 octobre pour fêter les 20 ans du CAREP (Centre d'Accueil et de Ressources pour les Entreprises du Pays du Val de Lorraine).

A l'invitation de son président, Jean-Pierre FERRANTE, et de son directeur, Laurent WALDWOGEL, les participants à cette manifestation ont pu visiter les installations du Boulevard de Finlande sur le Parc Eiffel avant de participer à une présentation détaillée de l'activité dans les locaux du restaurant inter entreprises.



Illustrée par de nombreux témoignages d'acteurs de la réussite de cette pépinière d'entreprises, dirigeants, développeurs d'affaires et porteurs de projets, la manifestation fut également l'occasion pour les différents partenaires institutionnels de rappeler leur engagement auprès de cette structure, élément essentiel et moteur de l'accompagnement des entreprises en devenir. Ainsi, M Laurent TROGRIC, Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, a

rappelé l'origine du partenariat avec le CAREP et son soutien continu depuis 20 ans.

Contact : CAREP 136 boulevard de Finlande 54340 Pompey

Tel. 03 83 49 48 00

Mail carep@wanadoo.fr

Site : www.carep.fr

Le CAREP en chiffres :

182 entreprises locataires depuis 1990.

129 entreprises encore en activité au 30/06/2010.

834 emplois créés au sein de ces 129 entreprises.

63 entreprises actuellement hébergées ou domiciliés sur le parc Eiffel Énergie représentant 174 emplois.



Les salariés d'UPM Raflatac remettent 5000 euros à l'association ELER grâce à un challenge sportif



UPM Raflatac a remis le 1er décembre dernier un chèque de 5 000 euros à l'Association Éveil et Loisirs des Enfants en Réanimation (E.L.E.R.), somme qui représente la récompense reçue par le site de Pompey suite à un challenge sportif organisé au niveau mondial par le Groupe UPM Raflatac.

A l'issue du challenge, les trois meilleures équipes mondiales et les deux meilleures équipes locales se sont vues remettre une somme d'argent au bénéfice d'une association caritative de leur choix, oeuvrant pour le bien-être des enfants.

A Pompey, les cinq équipes engagées ont choisi de se battre pour l'Association ELER qui apporte son soutien aux enfants en réanimation de l'hôpital pour enfants de Brabois.

Le chèque a été remis à M. Emmanuel PECOURT, Président de l'association ELER, par Tapio KOLUNSAKA, Senior Vice Président Europe d'UPM Raflatac, en présence des capitaines d'équipes, lors d'une sympathique cérémonie qui a eu lieu sur le site de l'entreprise à Pompey.

Pour plus d'informations, merci de contacter : Jean-Michel FOY, Directeur d'Usine, UPM Raflatac Pompey, 03 83 92 54 01

La voie du Fluvial

Depuis 2 ans, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a pris l'habitude d'organiser des rencontres pour échanger sur des questions de politiques publiques d'aménagement.

Après le colloque « Entreprises et Territoires – À l'heure de la performance environnementale » qui s'est tenu en 2009, et dans la continuité de la certification ISO 14001 du Parc Eiffel Énergie, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, en partenariat avec l'association Val de Lorraine Entreprendre, a donné rendez-vous à ses partenaires le 14 septembre dernier pour une rencontre débat sur les enjeux du transport fluvial « Entreprises et Territoires - La voie du fluvial ».

Cette rencontre, organisée sur la péniche La Bergamote en ouverture de la semaine de la mobilité, s'est poursuivie par une visite du Port de Frouard, 7e port fluvial de France.

Elle a été l'occasion pour les différents acteurs d'échanger et d'évoquer les perspectives et les atouts du transport fluvial pour le développement économique de la Lorraine et l'attractivité de son territoire.

Pour consulter le débat : <http://www.sn-nord-est.developpement-durable.gouv.fr>



Aménagement signalétique des zones d'activités



L'année 2011 verra 80% des zones économiques couvertes par des aménagements signalétiques.

L'aménagement signalétique est un élément indispensable au regard des services que la Communauté de Communes du Bassin de Pompey souhaite apporter aux entreprises. Il répond à un besoin nécessaire d'amélioration de la desserte des zones d'activité et de leur accessibilité.

Les objectifs de cet aménagement répondent à des critères qui permettent de l'inscrire dans une démarche de développement durable :

- en poursuivant les actions de protection et de réduction des impacts des activités économiques sur l'environnement déjà engagées dans le cadre de l'obtention du label environnemental ISO 14001 pour le parc Eiffel Énergie
- en privilégiant l'utilisation de matériaux ayant un faible impact pour la santé et l'environnement (mâts, planches et supports en aluminium 100% recyclable) ;
- en ne portant aucune atteinte aux zones recensées de la biodiversité.

Les zones d'activité concernées par ces aménagements sont le Parc Eiffel Énergie, la zone industrielle du Canal, la zone d'activité du Bas et du Haut Serroir, la zone d'activité des Sablons et l'Espace Commercial Au Grand Air, du Saule Gaillard.

Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences

Disposer d'une offre globale de formation adaptée aux spécificités de son territoire est un enjeu important de la politique de développement économique d'une collectivité territoriale. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Bassin de Pompey souhaite initier en partenariat avec le Conservatoire National des Arts et Métiers une étude portant sur la gestion des emplois et des compétences sur son territoire.

Cette étude consistera à :

- déterminer les caractéristiques socio-économiques du territoire,
- mettre en évidence les filières porteuses d'emploi et de valeur ajoutée,
- identifier les besoins et les compétences.

Son objectif est de poser les fondations de la construction d'une offre de formation et de plans d'actions cohérents, visant à réduire de façon anticipée les écarts entre les besoins et les ressources humaines des entreprises (en termes d'effectifs et de compétences).

Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi

La 4ème édition s'est tenue à Bouxières aux Dames le jeudi 14 octobre dernier. Une vingtaine d'entreprises implantées et/ou œuvrant sur le Bassin de Pompey s'est mobilisée :

- rencontre avec des demandeurs d'emploi, des salariés en contrats aidés, des étudiants et des salariés d'entreprises
- accueil d'un groupe de visiteurs au sein de 5 entreprises du Bassin
- proposition d'offres d'emploi
- découverte des métiers exercés
- participation en tant que jury à l'atelier de simulations d'entretien d'embauches.



Aux côtés des entreprises et agences intérim, soulignons la participation active des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle (16 exposants) qui a permis des échanges constructifs sur les problématiques autour de l'emploi et l'accès à la formation et à la qualification.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey remercie l'ensemble des entreprises qui se sont investies lors des Rencontres Intercommunales du Travail et de l'Emploi.

Une nouvelle entreprise au Serroir



IMATEC, Images et Techniques de Communication, créée à Ludres en 1987, et gérée par Frédéric FOCESATO, vient d'emménager à Lay Saint Christophe sur la zone artisanale du Haut Serroir. L'entreprise réalise des reportages industriels, des suivis de chantiers (TGV-Est, Réseau Ferré de France), des photos aériennes de haute définition, des photos événementielles ou publicitaires pour la réalisation de catalogues, plaquettes ...

Plus d'infos : 03.83.26.16.60 - www.imatec-photo.com

KEOLIS Pays Nancéen KEOLIS Sud Lorraine

Le 20 octobre ont été inaugurés les nouveaux locaux de la société KEOLIS qui regroupent ses deux filiales KEOLIS Pays Nancéen (Transport urbain et suburbain) et KEOLIS Sud Lorraine (Transport interurbain) pour un total de 400 salariés.

Titulaire principale de l'exploitation des réseaux SUB pour le Syndicat Mixte des Transports Suburbains de Nancy, SIT pour la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et TED pour le Conseil Général, KEOLIS a installé ces nouveaux dépôts sur le Parc Logistique Ouest au sein du Parc Eiffel Énergie.

Plus d'infos : Allo Sit 03 83 49 23 23

www.cc-bassinpompey.fr/fr/transports-en-commun



KAPEDIA

Cette enseigne du groupe Global Info, installée Square Herzog sur le Parc Eiffel Énergie, propose depuis le 1er octobre un ensemble complet de modules de formations intra et inter entreprises dans les domaines de l'informatique technique et bureautique en direction des entreprises et collectivités.

Ces formations concernent notamment les systèmes et réseaux, l'infographie, la sécurité, la gestion de projet, la virtualisation et plus globalement le développement de nouvelles solutions informatiques pour aboutir à la maîtrise d'outils collaboratifs en constante évolution.

Plus d'infos : Sandra TISSERAND - 03 83 49 80 80

www.kapedia.fr

Aide à la revitalisation du bassin d'emploi de Pompey (UPM Raflatac)

Dans le cadre de la convention de revitalisation qu'elle a signé avec l'État, l'entreprise UPM Raflatac contribuera à soutenir la création de 81 emplois sur les territoires de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et de la Communauté de Communes des Vals de Moselle et de l'Esch.

La contribution d'UPM Raflatac se traduira par la mise en œuvre de moyens humains et financiers nécessaires à la réalisation d'un programme d'actions, par l'abondement d'un fonds de soutien à l'emploi utilisé sous forme de subventions par emploi créé et la mise à disposition de compétences.

Ce programme d'actions vise un double objectif :

- soutenir la création d'emplois en PME et TPE ;
- favoriser le développement économique pour aider à la compétitivité des entreprises et leur ancrage territorial.

Les aides peuvent s'élever à 3000 € par emploi créé et l'appui en compétence valorisé à 1000 € par jour. Elles doivent s'inscrire dans un projet de développement prévoyant la création d'au moins 3 emplois nouveaux sur 2 ans, ou 2 emplois sur 2 ans dans le cadre d'une création/reprise d'activité. Sont concernées toutes les entreprises des secteurs de l'industrie, de l'artisanat et des services aux entreprises, prévoyant des embauches à temps plein en CDI ou CDD d'au moins 6 mois.



Soyons Ecomobiles !

Dans le cadre de son Plan de Déplacements Urbains, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey s'est engagée fin 2010 dans la réalisation d'un Plan de Déplacements Inter Établissements sur le Parc d'Activités Eiffel Energie intitulé : « Soyons Écomobiles ».

En partenariat avec les entreprises du parc Eiffel Energie, l'association Val de Lorraine Entreprendre, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et le Conseil Général de Meurthe et Moselle, « Soyons Écomobiles » a pour objectif d'améliorer les conditions de déplacement des salariés des entreprises du parc Eiffel Energie : transports collectifs, pistes cyclables, sécurité routière, services à la mobilité sont autant de thématiques qui seront abordées.

Depuis le début du mois d'octobre et jusqu'au 15 novembre, s'est déroulée une première phase de la démarche qui a consisté à interroger les salariés au travers d'une enquête de mobilité sur leurs habitudes en matière de déplacement.

Cette enquête a suscité l'intérêt d'un grand nombre d'entre-vous. C'est ainsi plus de 1 000 salariés que la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et ses partenaires tiennent à remercier pour leur contribution à la démarche, ainsi que les 50 entreprises qui ont permis que cette enquête se déroule avec succès.

Prochain rendez-vous en janvier prochain pour restituer les résultats de cette enquête et poser les premières pierres d'un plan d'actions pour plus d'« Écomobilité » sur le parc Eiffel Energie.

Retrouvez toutes les informations sur « Soyons Écomobiles » sur le site de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey à l'adresse suivante : <http://www.cc-bassinpompey.fr>



Nous contacter

Une information, une suggestion d'article à nous faire parvenir...

Contactez Christine Arnould - responsable service Economie - Qualité - Emploi
carnould@cc-bassinpompey.fr - Tél. 03 83 49 81 81 - Fax 03 83 49 81 99